



**FFvolley**

Créteil, le 29 avril 2026

**CAMPAGNE 2026**

## PROCÈS-VERBAL N°3 COMMISSION FÉDÉRALE PSF

**Le 29 avril 2026**



### PRÉSENTS :

Monsieur	Éric SAGOT	Président Commission PSF
Monsieur	Christophe DURAND	Représentant du Conseil d'Administration
Monsieur	Jean-Louis LARZUL	Président du Conseil de Surveillance
Monsieur	Jean-Pierre TOSI	Représentant Président de Ligue
Madame	Véronique FRELAT	Représentante Président de Comité
Monsieur	Florian CASTOR	Représentant Président de GSA

### NON MEMBRES :

Monsieur	Yvan MAIROT	Référent national PSF (salarié FFvolley)
Monsieur	Sacha PAYS	Référent national PSF (salarié FFvolley)

### EXCUSÉS :

Monsieur	Sébastien FLORENT	Secrétaire Général FFvolley
Monsieur	Stéphane MARAZZI	Représentant Président de Comité
Madame	Annie PEYTAVIN	Trésorière Générale FFvolley
Madame	Axelle GUIGUET	DTN
Monsieur	Éric TANGUY	Président FFvolley
Monsieur	Stéphane IDOINE	Représentant Président de GSA
Monsieur	Marc-Olivier ANATOLE	Représentant Président de Ligue (Outre-Mer)
Monsieur	Jean-François HOUDAYER	DTN adjoint en charge du développement



Le 29 avril 2026 à partir de 12h30, la Commission Fédérale PSF (ci-après CF PSF) de la Fédération Française de Volley (ci-après FFvolley) s'est réunie par visioconférence.

Le secrétaire de séance désigné est M. Sacha PAYS et n'a pas participé aux délibérations.

Date de publication : 01/06/2026

## CAMPAGNE 2026 DES PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

### POINT À DATE DES COMPTES-RENDUS FINANCIERS 2025

Au 28/04, 271 CRF sur 388 ont été déposés, soit **70 %**.

Pour rappel, si les actions PSF 2025 sont terminées, il est obligatoire de déposer le CRF 2025 avant de déposer sa demande PSF 2026.

Pour les structures n'ayant pas encore terminé leurs actions, le CRF est à déposer avant le 30/06/2026, et il faudra contacter le référent PSF pour indiquer qu'elles sont en cours, et que le CRF sera déposé avant la date limite.

### POINT À DATE DES DOSSIERS 2026 REÇUS ET DÉLAIS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS

Au 28/04, 436 dossiers ont été réceptionnés, soit 16 de plus qu'en 2025 (420).

Suite aux problèmes techniques rencontrés par la plate-forme LCA le 27/08/2026, date initiale de fin de campagne, un délai supplémentaire d'une journée a été accordé aux structures.

Au 29/04, soit après la date limite de dépôt des dossiers, la ligue régionale de Bretagne et la ligue régionale de Mayotte n'ont pas encore déposé de dossier PSF 2026. La CF PSF a décidé de leur accorder un délai exceptionnel jusqu'au lundi 4 mai 2026 23h59. Deux autres structures ayant déposé leur dossier le 29/04 ont également bénéficié d'un délai supplémentaire exceptionnel.

### RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE PAR LIGUE : SCORING

Comme les années précédentes, la CF PSF a décidé d'utiliser le scoring afin de répartir son enveloppe nationale en enveloppes régionales.

Une extraction des licences a été effectuée (du 01/09/2024 au 31/08/2025), et un coefficient a été appliqué aux différents types de licences :

- Licences compétition (VB et PV) : **5**
- Licences compétition Outdoor : **5**
- Licences Compet'lib : **3**
- Licences encadrement : **3**
- Licences loisirs : **2**
- Licences événementielles : **1**

Ci-dessous le montant des enveloppes régionales PSF 2026 par ligue :

Ligue régionale	Enveloppe PSF 2026
Auvergne Rhône-Alpes	122 522 €
Bourgogne FC	33 554 €
Bretagne	75 403 €
Centre Val de Loire	42 258 €
Grand Est	84 759 €
Hauts de France	115 108 €
Ile de France	218 549 €
Normandie	49 735 €
Nouvelle-Aquitaine	107 030 €
Occitanie	94 469 €
PACA	116 774 €
Pays de la Loire	78 239 €
Guadeloupe	17 322 €
Guyane	17 870 €
La Réunion	49 521 €
Martinique	18 326 €
Mayotte	14 561 €
<b>TOTAL PSF</b>	<b>1 256 000 €</b>

Les enveloppes régionales ainsi que les objectifs à atteindre seront envoyés aux Commissions Régionales PSF (CR PSF) très prochainement.

Pour rappel, les objectifs des CR PSF sont les suivants :

- 20 % vers le public féminin
- 15 % vers le public en situation de handicap
- 15 % maximum vers le haut-niveau
- 50 % minimum vers les clubs
- Augmenter le % N-1 vers le sport-santé
- Augmenter le % N-1 vers les actions éthiques

Un PV-type fourni par l'ANS sera transmis à toutes les CR PSF, qui auront l'obligation de le remplir et le renvoyer suite à leur réunion finale de répartition de l'enveloppe.

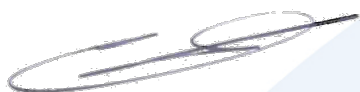
### **ORGANISATION DES RÉUNIONS FINALES**

Une réunion de la CF PSF aura lieu de 12h30 à 13h30 le mardi 16 juin 2026, afin de préparer les réunions finales de la CF PSF et des CR PSF, qui auront lieu les mercredi 17 et jeudi 18 juin 2026.

Une fois conforme, les demandes de subvention des ligues seront transmises pour évaluation aux membres de la CF PSF.

---

**Le Président**  
**Éric SAGOT**



**Le secrétaire de séance**  
**Sacha PAYS**

